

## Séance du Conseil Municipal de la commune de Bazoches-en-Dunois du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Guy BILLAULT, Maire, pour délibérer sur les questions suivantes :

<b>Etaient présents :</b>	M. Franck GUILLEMOT	M. Christophe GAUDIN	M. Christian GASTINE	M. Frédéric TOURNE	Mme Christine GAUDIN
				M. Michel BILLAULT	
<b>Absent excusé</b>	M. Jérémy FAUCHEUX	M. Guillaume PICHOT	M. Louis OLIVIER		
<b>Secrétaire</b>					

Le compte rendu du 13 septembre 2016 est lu et approuvé.

### **Délibération N°2016/036 Service de l'eau, inscription de crédits.**

M. le maire informe le conseil municipal que les inscriptions budgétaires ne sont pas suffisantes pour payer les intérêts bancaires de l'année et propose d'inscrire des crédits supplémentaires au service de l'eau. Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire 26,00 euros en recettes de fonctionnement au compte 7011 et 26 euros en dépenses de fonctionnement au compte 661121 du service de l'eau.

### **Délibération N° 2016/037 Budget général de la commune, virement de crédit.**

M. le maire informe le conseil municipal qu'une subvention FDAIC a été malencontreusement encaissée en 2015 du fait d'une erreur d'attribution de la trésorerie et qu'il convient de la rembourser. Les crédits ne sont pas suffisants au compte 1323, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de faire un virement de crédits de 2718,00 euros en section investissement du budget général du compte 2152 au compte 1323.

### **Délibération N° 2016/038 Bail d'une année à titre précaire et révocable pour M. Hervé PILATE.**

M. le maire informe l'assemblée que M. Hervé PILATE accepte la proposition du conseil municipal de louer la parcelle ZV 80 à la suite de son père. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de faire un bail d'une année à titre précaire et révocable à M. Hervé PILATE. Le fermage est fixé sur la base de 214,00 euros (année 2015).

### **Délibération N° 2016/039 Renouvellement du bail d'une année à titre précaire et révocable pour M. Samuel BLANCHARD.**

M. le maire informe l'assemblée que M. Samuel BLANCHARD accepte la proposition du conseil municipal de renouveler la location de la parcelle ZV 57 pour une année à titre précaire et révocable, le conseil municipal décide donc à l'unanimité de renouveler le bail en cours pour une année.

### **Travaux 2017.**

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de demander des devis pour la couverture des toilettes et du garage de la mairie aux entreprises LUBIN, GENTY et LANDRY. Pour les fenêtres du logement communal à M. Olivier VISAGE de Varize. Pour le projet de jardin du souvenir ou columbarium au cimetière, à l'entreprise CHAU.

### **Organisation de l'arbre de Noël des enfants.**

Le Conseil municipal précise le programme pour l'après midi du samedi 10 décembre.

### **Choix du menu pour le repas des anciens.**

Le Conseil Municipal retient le traiteur « le Commerce » à Sancheville et choisi le menu qui sera servi au repas des anciens le samedi 19 novembre.

### **Action collective « Zéro Pesticide ».**

M. le maire présente au conseil municipal le projet d'accompagnement du Pays de Beauce pour la mise en œuvre de plans d'entretiens communaux. Après discussion, le conseil municipal décide d'inscrire la commune à cette action.

### **Instruction des actes d'urbanisme.**

M. le maire informe le conseil municipal de la fin de la mise à disposition des services de l'Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour l'instruction des actes d'urbanisme et laisse à la nouvelle Communauté de Communes le choix de la nouvelle procédure.

### **Fonds départemental de péréquation.**

M. le maire présente au conseil municipal la demande de la Communauté de communes de la Beauce d'Orgères de « récupérer » la part du fonds départemental de péréquation que la commune n'utilisera pas sur son contingent 2016.

Questions diverses :

M. le maire rappelle que le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.  
M. le maire fait le point sur l'avancement des travaux à Boissay et Perthuiset qui sont en voie d'achèvement.

Rappel des délibérations prises lors de cette séance :

- ❖ DELIBERATION N° 2016//036 : SERVICE DE L'EAU, INSCRIPTION DE CREDITS.
- ❖ DELIBERATION N° 2016/037 : BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE, VIREMENT DE CREDIT.
- ❖ DELIBERATION N° 2016/038 : BAIL D'UNE ANNEE A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE H. PILATE.
- ❖ DELIBERATION N° 2016/039 : RENOUVELLEMENT DU BAIL D'UNE ANNEE A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE POUR M. SAMUEL BLANCHARD.

Le Maire, Guy BILLAULT		Conseiller, Jérémy FAUCHEUX	Absent excusé
1 <sup>er</sup> Adjoint, Franck GUILLEMOT		Conseiller, Guillaume PICHOT	Absent excusé
2 <sup>ème</sup> Adjoint, Christophe GAUDIN		Conseiller, Olivier LOUIS	Absent excusé
Conseiller, Christian GASTINE		Conseiller, Michel BILLAULT	
Conseiller, Frédéric TOURNE			
Conseillère, Christine GAUDIN		Secrétaire de séance, Christian GASTINE	

Le Maire  
Guy BILLAULT

